



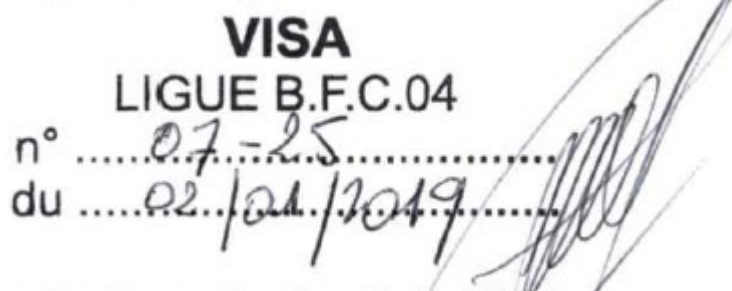
Association Sportive Automobile Franche Comté



38^{ème} RALLYE RÉGIONAL PEA DE FRANCHE-COMTE 16/17 MARS 2019 RÈGLEMENT PARTICULIER

Les rallyes français sont disputés conformément au Code Sportif International (et ses Annexes) de la Fédération Internationale de l'Automobile (FIA), au règlement de la Fédération Française du Sport Automobile (FFSA) et au règlement particulier de chaque rallye.

L'Association Sportive Automobile FRANCHE-COMTE organise les **16/17 MARS 2019** le **38^{ème} RALLYE REGIONAL PEA DE FRANCHE-COMTE** en qualité d'organisateur administratif.



Numéro **07** en date du **02 / 01 / 2019** et a reçu le permis d'organisation de la **FFSA**

Numéro **25**

PROGRAMME –

Parution du règlement :	Vendredi 1 ^{er} Février 2019
Ouverture des engagements :	Vendredi 1 ^{er} Février 2019
Clôture des engagements :	Lundi 04 Mars 2019
Parution du road-book :	Dimanche 10 Mars 2019
Retrait du road-book :	HOTEL de L'OURS à OFFEMONT
Dates et heures des reconnaissances :	Dimanche 10 Mars de 9h à 18h Samedi 16 Mars de 8h à 12h
Vérification des documents et des voitures :	Samedi 16 Mars de 8h à 12h
Lieu :	OFFEMONT
Heure de mise en place du parc de départ :	Samedi 16 Mars à partir de 8h à OFFEMONT
1 ^{ère} réunion des Commissaires Sportifs :	Samedi 16 Mars à 12 h
Publication des équipages admis au départ avec ordre et horaire, affichage :	Samedi 16 Mars à 13 h, PC à OFFEMONT
Lieu :	Parc Départ à OFFEMONT
Briefing des pilotes	Ecrit et distribué aux vérifications administratives.
Heure et lieu de départ de la première étape :	Samedi 16 Mars 2019 à 15h, 1 ^{ère} VH parc fermé à OFFEMONT
Heure et lieu d'arrivée de la première étape :	Samedi 16 Mars 2019 à 18 h 20, parc fermé à OFFEMONT
Publication des résultats partiels de la première étape :	Samedi 16 Mars 2019 à partir de 19 h Parc fermé, à OFFEMONT
Heure et lieu de Départ de la deuxième étape :	Dimanche 17 Mars 2019 à 8 h 00, 1 ^{ère} VH parc fermé à OFFEMONT
Heure et lieu d'arrivée de la deuxième étape :	Dimanche 17 Mars 2019 à 16h26, parc fermé à OFFEMONT

Publication des résultats :

½ heure après l'arrivée du dernier concurrent, parc fermé à OFFEMONT

Remise des prix :

Dimanche 17 Mars 1 heure après l'arrivée du dernier concurrent parc fermé à OFFEMONT

ARTICLE 1P - ORGANISATION

Comité d'organisation :

Secrétariat du rallye :

Téléphone :

Permanence du Rallye :

Téléphone :

Président : Eric GAVILLOT

Membres : Les membres de l'ASA FRANCHE-COMTE.

ASA FRANCHE-COMTE

1, Place Raymond FORNI

90100 DELLE

06 83 23 70 03

Mairie d'OFFEMONT

03 84 26 01 49

Organisateur technique :

Eric GAVILLOT

04/05 Licence n° 223609

1.1P OFFICIELS

Commissaires Sportifs président	Michel	PISSARD	04/09	Licence n° 5461
Commissaires Sportifs	Martine	REVERCHON	04/09	Licence n° 14505
	Gerard	SIMON	04/19	Licence n° 12017
Directeur de Course	Thierry	COURANT	04/09	Licence n° 16140
Directeurs de Course adjoints	Hubert	BENOIT	04/11	Licence n° 3617
Directeurs de course PC ES1/2/4/6/8	J Christophe	OUDIN	03/26	Licence n° 236865
Directeurs de course PC ES3/5/7	J Pierre	SIMON	04/09	Licence n° 2746
Directeur de course ES1/2/4/6/8	J Marc	DELOY	04/09	Licence n° 6830
Directeur de course Adj ES1/2/4/6/8	Jean	GHENO	08/03	Licence n° 31781
Directeur de course Adj	Evelyne	SIGNAIRE	08/03	Licence n° 232510
Directeur de course Stagiaire	Aurianne	DEGENNARO	03/08	Licence n° 244600
Directeur de course ES3/5/7	Frédéric	DELMOTTE	04/11	Licence n° 154521
Directeur de course Adjoint ES3/5/7	Thierry	TRONTIN	04/08	Licence n° 187858
Directeur de course Adjoint ES3/5/7	Patrice	LAFORGE	04/08	Licence n° 232773
Voiture tricolore	Francois	NASAZZI	03/14	Licence n° 11062
Voiture damier	Claude	PETOT	04/09	Licence n° 3614
Commissaires Techniques, resp.	Claude	CUENOT	04/05	Licence n° 4454
	Jean Louis	REVERCHON	04/21	Licence n° 6835
	André	LALLEMAND	04/11	Licence n° 55989
	Denis	DERCHE	03/14	Licence n° 33547
Relations avec les concurrents	Delphine	NASAZZI	03/14	Licence n° 11063
	Germain	CHIPPAUX	04/09	Licence n° 1299
Responsable classements	Philippe	LOMBARD	04/05	Licence n° 1910
	Sylvain	SAUVAGE	04/05	Licence n° 211931
Responsable chronométrage	Bernard	AUBERT	04/05	Licence n° 242742
Responsable commissaires	Séverine	HERBET	04/05	Licence n° 242748

1.2P Eligibilité

Le Rallye Régional Franche Comté compte pour :

-la Coupe de France des Rallyes 2019 coefficient 2.

-le Challenge du Comité Régional du Sport Automobile Bourgogne Franche-Comté 2019

-le Challenge ASA Franche-Comté 2019.

1.3P Vérifications

Aucune confirmation d'engagement ne sera envoyée par courrier.

La liste des engagés et les heures de convocation seront publiées après clôture des engagements sur le site internet de l'ASA : www.asafcomte.com

Les vérifications administratives auront lieu :

Samedi 16 Mars 2019 de 8 h à 11 h 30

Parking de la MIELE à OFFEMONT

Les vérifications techniques auront lieu le :

Samedi 16 Mars 2019 de 8 h à 12 h 00 au même endroit

Les vérifications finales seront effectuées au Garage BEAUFILS Valdoie

Taux horaire de la main d'œuvre : **60 Euros TTC.**

ARTICLE 2P - ASSURANCES

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 3P - CONCURENTS ET PILOTES

3.1P Demande d'Engagement - Inscriptions

3.1.5P Toute personne qui désire participer au Rallye Régional Franche - Comté doit adresser à (cachet de la poste faisant foi) :

ASA FRANCHE COMTE

1, Place Raymond forni

90100 DELLE

Site internet : contact@asafcomte.com

la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le **lundi 04 Mars 2019**

3.1.10P Le nombre des engagés est fixé à **120** voitures maximum.

3.1.11.1P Les droits d'engagement sont fixés :

- avec la publicité facultative des organisateurs : (340 €)

- sans la publicité facultative des organisateurs : (680 €)

- équipage membre de l'ASA Franche-Comté : (300 €)

- un seul membre de l'équipage de l'ASA FC : (320 €)

- 5 engagements hors ASA FC reçus dans la même enveloppe : 320 €

3.1.12P La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant des droits d'engagement.

ARTICLE 4P – VOITURES ET ÉQUIPEMENTS

4.1P Voitures autorisées
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

4.3P Assistance
Conforme au règlement standard F.F.S.A.
L'assistance sera autorisée que sur le parc d'assistance à OFFEMONT
2 véhicules assistance autorisés sur le parc (avec vignette)

4.3.2.3P Limitation de changements de pièces
Conforme au règlement standard F.F.S.A.

5.1P IDENTIFICATION DES VOITURES

Article 5 Identification des voitures et publicite

5,1 Identification des voitures

Chaque voiture devra être équipée à l'avant (à l'emplacement initialement prévu sur le modèle de série pour la plaque d'immatriculation) d'un support, d'une surface au moins égale à la plaque d'immatriculation (520 x 110 mm) permettant le positionnement de l'identité promotionnelle.

L'absence de cette plaque entraînera les pénalités prévues à l'article 5.4 du règlement standard des rallyes.

La publicité obligatoire et la publicité facultative seront communiquées par un additif au présent règlement particulier.

ARTICLE 6P - SITES ET INFRASTRUCTURES

6.1P

Description

Le Rallye Régional Franche-Comté représente un parcours de 166 km.

Il est divisé en 2 étapes et 4 sections.

Il comporte 8 épreuves spéciales d'une longueur totale de 37.3 km.

Les épreuves spéciales sont :

ES 1 :	(3,5 km x 1)	LE SALBERT
ES 2, 4, 6, 8 :	(6,2 km x 4)	GROSMAGNY
ES 3, 5, 7 :	(3 km x 3)	ETUEFFONT

6.2P

Reconnaitances

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

6.2.5P

Les reconnaissances sont autorisées uniquement lors des journées suivantes

Dimanche 10 Mars 2019 de 9h00 à 18h00

Samedi 16 Mars 2019 de 8h00 à 12h00

Le nombre de passage en reconnaissance est limité à **trois au maximum** et des contrôles seront effectués par les organisateurs.

ARTICLE 7P - DÉROULEMENT DU RALLYE

7.2P

Dispositions Générales relatives aux Contrôles

7.2.11P

Les signes distinctifs des commissaires sont : chasuble modèle FFSA

ARTICLE 8P - RÉCLAMATION – APPEL

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 9P - CLASSEMENTS

Conforme au règlement standard F.F.S.A.

ARTICLE 10P - PRIX

Des coupes et des prix en espèces récompenseront les concurrents au scratch et à la classe.

Scratch	1 ^{er}		300 €	1 coupe
	2 ^{ème}		250 €	1 coupe
	3 ^{ème}		200 €	1 coupe
Classe	1er	2eme	3eme	Conditions
	150 € 1 Coupe			1 à 5 partants
	250 € 1 Coupe	150 € 1 Coupe		6 à 9 partants
	250 € 1 Coupe	150 € 1 Coupe	80 € 1 Coupe	10 partants et plus
100 % Féminin	150 € 1 Coupe	100 € 1 Coupe	50 € 1 Coupe	

Cinq commissaires seront récompensés par tirage au sort.

La remise des prix se déroulera Dimanche 17 Mars 2019, 1 heure après l'arrivée du dernier concurrent, à OFFEMONT

Les chèques seront envoyés aux ayant droits dans la semaine suivant l'épreuve.